

En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

www.bourgogne-nature.fr



**BIODIVERSITÉ.** Acteurs pour l'inventaire des animaux sauvages de Bourgogne.

# Observez et participez...

Une base de données régionale a été créée afin de centraliser divers renseignements sur la faune sauvage de notre région... une opération possible qu'avec l'aide de tous !

➔ **Qu'est-ce que la Bourgogne Base Fauna ?**

La Bourgogne Base Fauna (BBF) est la base de données régionale qui centralise des informations sur la faune sauvage de la région. La Société d'histoire naturelle d'Autun ainsi que le Parc naturel régional du Morvan, deux structures qui compilaient jusqu'alors les résultats des inventaires menés sur des supports séparés, ont décidé en 2006 de créer cet outil commun. Cogérée avec la fédération Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne pour la partie ornithologique, elle regroupe de nombreux partenaires producteurs ou utilisateurs de données (associations, services de l'État, particuliers).

Elle permet de mutualiser les connaissances sur les animaux sauvages de Bourgogne afin de mieux les préserver. La BBF a par exemple participé à la définition de la **Trame Verte et Bleue** de la région ou à la dé-

limitation de nouvelles ZNIEFF. Elle est également utile pour que des projets d'aménagement se fassent dans le respect de l'environnement, ou pour mettre en place des actions de conservation pertinentes.

➔ **Que contient-elle précisément ?**

À ce jour, la BBF comprend un million et demi de données, qui concernent tous les groupes d'animaux, de certains bryozoaires aux grands mammifères, en passant par les reptiles et les oiseaux. Ce que l'on nomme une "donnée" correspond au nom d'une espèce observée, accompagné d'une date, d'une localisation (la plus précise possible), du nom de l'observateur, et d'éventuelles indications complémentaires. Avec les données récoltées, on peut dresser l'état des lieux d'une espèce : quels sont ses effectifs, sa répartition, son habitat, l'évolution de ses populations... La BBF est alimentée et progresse en permanence. Il s'agit d'un outil très riche, qui comporte plus de 500 champs à renseigner selon les besoins des études menées. Afin de la rendre accessible à tous, un outil en ligne a été développé :



E-observations. Seuls les champs indispensables y ont été conservés.

➔ **Qui peut y contribuer et comment ?**

Tout le monde peut enrichir la BBF, quel que soit son niveau de connaissance. Environ la moitié des données de la BBF provient de salariés, qui ont récolté des données sur le terrain, ou les ont extraites de publications antérieures. L'autre moitié est le fruit du travail des bénévoles. Nous manquons de données sur l'ensemble de la région et pour toutes les espèces. C'est également le cas pour les espèces dites communes, qui, après enquêtes approfondies, s'avèrent parfois très rares sur certains territoi-

res et souvent en déclin. Chaque contribution est donc précieuse. Pour participer, il suffit de se rendre sur E-observations pour saisir ses données. Elles sont ensuite validées par des experts, qui peuvent être amenés à recontacter l'internaute lorsqu'ils ont besoin de précisions. Il est aussi possible pour chacun de consulter les données existantes en cliquant sur "Inventaire de la nature". On peut par exemple faire des requêtes pour vérifier l'état des connaissances sur une espèce sur sa commune. Vous constatez qu'un animal que vous avez croisé n'est pas inscrit ? C'est le moment de l'ajouter !

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Un site pour vos observations



Rendez-vous sur le site [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr) pour vous inscrire ! En cliquant sur "Participez aux E-observations", vous accéderez au formulaire de saisie en ligne. Rapide et simple, il vous permettra de partager vos observations sur tous les animaux que vous avez vus ou dont vous avez trouvé la trace sur le territoire bourguignon. N'oubliez pas que plus vous fournirez de détails, plus la donnée sera exploitable. Les photos sont également très utiles, notamment si vous ne pouvez pas identifier une espèce. En quelques clics, vous devenez acteur pour l'inventaire des animaux de la région !

Participez aux E-Observations

**Besoin de vous, pour en savoir plus...**  
Nous enquêtons sur le hérisson, la vipère aspic, le chat forestier... Votre aide à tous nous est indispensable dans cet inventaire. Rendez-vous sur notre site [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr) et participez aux E-Observations. Pensez à demander votre carnet de terrain sur : [contact@bourgogne-nature.fr](mailto:contact@bourgogne-nature.fr) ou au 03.86.76.07.36.

**CRÉDITS**

**Coordination :** Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.  
**Illustration :** Gilles Macagno  
**Rédaction :** Nicolas Varanguin

**L'EXPERT**



**NICOLAS VARANGUIN**

Chargé d'études à la Société d'histoire naturelle d'Autun

**Que deviennent les données récoltées ?**

« La directive Inspire doit favoriser la circulation des données environnementales au sein de l'Union Européenne. Parallèlement, la convention d'Aarhus doit permettre l'accès aux données issues de financements publiques à tout citoyen. Dans ce cadre, la Bourgogne vient de lancer ce mois-ci son Système d'Information sur la Nature et les Paysages. La BBF est l'une des bases référentes pour l'alimentation de cette plateforme. Consultable sur [www.sinpbourgogne.fr](http://www.sinpbourgogne.fr), elle rend disponible les données publiques sur la flore, la faune, la géologie, la pédologie, les espaces naturels et les paysages de Bourgogne. »

**Petit glossaire**

➔ **Trame Verte et Bleue :** Réseau formé de l'ensemble des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, c'est-à-dire des zones de passages pour la faune et la flore, terrestres et aquatiques. Elle est essentielle dans la conservation des habitats et des espèces et constitue un outil d'aménagement du territoire issu du Grenelle de l'Environnement.

➔ **ZNIEFF :** Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.